



Paris, le 16 octobre 2013

Madame la Ministre,

La DGESIP fait circuler depuis septembre dans les universités un document de travail en vue d'une concertation concernant le Cadre National des Formations (document du 25/07/2013). Ce document comprend en particulier une proposition de mentions de master.

L'Association française de sociologie, l'Association des sociologues enseignant-e-s du supérieur et le bureau du CNU 19 s'étonnent tant de la forme que des délais de cette démarche de « concertation », qui n'a pas eu lieu. La liste actuelle repose sur des choix faits sans que la sociologie, représentée par l'instance qu'est le CNU ou par les deux associations professionnelles, ait été consultée.

Or le projet actuel fait apparaître de nombreux problèmes :

- La sociologie n'a pas été traitée de la même façon que d'autres disciplines dont la pluralité des mentions proposées permet de rendre visibles les spécialités et les spécificités de leur formation. La sociologie doit, elle, se contenter de deux choix possibles (sociologie ou démographie), voire d'un troisième (sciences sociales). Nous regrettons vivement, par ailleurs, qu'une mention sociologie-démographie ne soit pas possible.
- La sociologie a développé depuis de nombreuses années des masters professionnels, la plupart du temps à partir d'une collaboration interdisciplinaire au sein des sciences sociales. Ces masters sont reconnus au niveau local par les différents employeurs concernés, qu'il s'agisse de sociétés privées, d'administrations publiques, de collectivités territoriales, d'associations, etc. Ils

sont connus à partir de leur nom de spécialité et ils deviendront, selon le texte de cadrage des diplômes, des « parcours-types » spécifiques aux universités. En l'état, le projet d'intitulés de mentions de master fait disparaître cette visibilité et cette reconnaissance construites dans le temps et les déstabilise une nouvelle fois.

- Par ailleurs, la liste proposée, en rabattant les masters sur une mention disciplinaire, fait disparaître l'interdisciplinarité au cœur même de ces formations. Des mentions thématiques – car interdisciplinaires –, en complément des mentions disciplinaires, seraient bien plus adaptées. Or les mentions thématiques proposées dans la liste (par exemple études de genre ; gestion des ressources humaines ; espaces, sociétés et environnement) sont en l'état actuel très largement insuffisantes pour rendre compte des masters portés par la sociologie (ou comportant de la sociologie). Nous nous étonnons par ailleurs de la cohabitation, pour les autres disciplines, de l'existence de mentions très générales et d'autres extrêmement spécifiques, et nous aimerions savoir ce qui a présidé au choix de conserver certaines spécificités et d'en faire disparaître d'autres.
- Enfin, parmi les mentions thématiques proposées, certaines sont faussement interdisciplinaires (Muséologie et médiation culturelle ; Culture et patrimoine) car elles sont en fait déjà préemptées par certaines disciplines ou même certains domaines. À supposer qu'un master de sociologie veuille choisir une de ces mentions, on peut imaginer les conflits qui s'ensuivraient.

L'ensemble de ces difficultés plaide pour une nouvelle liste d'intitulés pour les masters de Sciences Humaines et Sociales. Pour établir cette dernière, l'AFS, l'ASES et le bureau du CNU 19 demandent un délai et une démarche assurant une concertation des différentes disciplines des SHS. Les instances dirigeantes de ces structures proposent de discuter avec la DGSIP pour réaliser cette liste des masters en partant de leur représentativité dans la communauté et en se fondant sur une première réflexion déjà entamée par l'une d'entre elles (l'ASES en l'occurrence) il y a quelques mois.

Nous aurions dû être consultés, comme vous vous y étiez engagés avant l'été ; nous vous demandons de nous recevoir afin que nous vous explicitions les attentes et les déceptions de nos collègues sur cette refonte et les enjeux sous-jacents pour notre discipline.

En espérant que vous tiendrez compte de l'inquiétude des enseignants-chercheurs en sociologie, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Didier Demazière, président de l'Association française de sociologie (AFS)

Olivier Martin, président de la section 19 du CNU

Laurent Willemez, président de l'Association des sociologues enseignant-e-s dans le supérieur (ASES)